FEUILLE DE ROUTE DGAP

DES MOYENS POUR LES PERSONNELS!

UFAP UNSa Justice

Union Regional de Lyon

Le 24 Novembre 2026

La DGAP vient de diffuser sa feuille de route. On y retrouve plusieurs demandes portées par l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**, notamment sur la protection des établissements et la formation. **L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon** ne va pas contester ce qu'elle réclame depuis des mois. Mais inscrire une mesure dans un document ne dit toujours pas quand elle arrivera dans les services, ni avec quels personnels.

La DGAP prévoit de réorganiser les forces de sécurité, de spécialiser les structures et de renforcer son pilotage. Les groupes de travail et les doctrines à élaborer sont annoncés. Pour les crédits et les postes affectés à ces chantiers, en revanche, rien de chiffré dans cette présentation. Quelques dates figurent bien dans le document, mais beaucoup de mesures restent sans échéance.

Pour organiser les groupes de travail, la feuille de route est précise.
Pour dire combien de collègues arriveront dans les services,
il faudra encore attendre !

Le problème est là : sans recrutements et sans révision des organigrammes, qui assurera ces missions ? Les collègues déjà présents, avec les mêmes postes vacants et les mêmes difficultés à faire tourner les services ?

Sur les drones et les projections, la protection des façades et la couverture des cours de promenade sont enfin inscrites dans les orientations. C'est ce que défendent le courrier national du 3 juin et notre lettre ouverte du 12 août 2026 sur les « volières », en complément des équipements technologiques.

UNION REGIONALE UFAP DE LYON

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon demande maintenant quel établissement sera équipé en premier, sur quel budget et à quelle date commenceront les travaux. Les devis doivent être examinés et un site protégé intégralement, avant évaluation et extension du dispositif. **Une ligne dans une feuille de route n'arrête ni un drone ni une projection.**

UNE POLICE PÉNITENTIAIRE NE SE CONSTRUIT PAS
EN DÉSHABILLANT LES DÉTENTIONS !

Lyon fait partie des trois DISP chargées de travailler sur la future police pénitentiaire. **L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon** rappelle les conditions : un statut commun, une formation initiale commune et aucune scission entre les personnels de surveillance.

Les besoins doivent être calculés avant de lancer les nouvelles missions, avec les emplois, les équipements et la formation correspondants. Les missions des CPIP et des ASE doivent être respectées. D'éventuelles compétences judiciaires ne doivent pas faire disparaître les procédures disciplinaires. **Il n'est pas question de prendre encore des agents en détention sans apport de personnel pour décorer une nouvelle vitrine.**

La surpopulation n'attendra pas les chantiers.
Les personnels ont besoin de renforts maintenant !

Le plan 15 000 et les 3 000 places modulaires sont rappelés. Très bien, mais les collègues travaillent dans des établissements surpeuplés aujourd'hui. À Valence, Moulins et Saint-Quentin-Fallavier, notre UR a déjà demandé des réponses sur les capacités, les effectifs et les calendriers des projets modulaires. Cette présentation ne les apporte toujours pas. Cette feuille de route ne règlera aucunement la problématique de la surpopulation carcérale et le Ministre doit véritablement se réveiller sur le sujet et passer enfin la seconde.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon exige un plan régional d'urgence : combler les vacances de postes, revoir les organigrammes et adapter les effectifs à la population réellement prise en charge. **Les emplois nécessaires aux nouvelles structures doivent s'ajouter aux renforts indispensables dans les services existants.**

Les unités destinées aux personnes souffrant de troubles psychiatriques doivent disposer de moyens soignants adaptés et d'une répartition claire des responsabilités avec la Santé.

Les SPIP ont eux aussi besoin de personnels et de locaux sécurisés. Si nous continuons de porter à la DISP la situation actuellement très inquiétante du SPIP de l'Ain, la plupart des SPIP sont en souffrance RH (MO du SPIP 38, Le-Puy-en-Velay, Annemasse, la quasi-totalité des SPIP des MA…) …Quant aux problématiques bâtimentaires, la liste des SPIP dont les locaux sont peu sécurisés et adaptés est encore longue (MO de Villefranche, de Roanne, Valence, Annecy et même Saint Etienne…) : annoncer de nouvelles missions ne réglera pas ses difficultés de recrutement. **Surveillance, insertion et probation, administratifs, techniques, formation : nous refusons de renforcer un service en affaiblissant les autres.**

La DISP de Lyon est également concernée par la visioconférence, la télémédecine et l'expérimentation sur la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel. Réduire les extractions évitables peut protéger les collègues. Encore faut-il que les équipements fonctionnent et que les partenaires judiciaires et de santé soient au rendez-vous.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon demande à connaître les effectifs prévus et le travail supplémentaire que ces expérimentations imposeront aux services. Les représentants des personnels doivent pouvoir intervenir avant les décisions, puis examiner les résultats avec l'administration.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon réclame les budgets, les postes et les dates de réalisation, avec un point régulier en instance. Nous attendons aussi des réponses sur les repos, l'usure professionnelle et les agressions. **Réduire l'absentéisme commence par permettre aux agents de travailler sans y laisser leur santé.**

DES EFFECTIFS, DES FINANCEMENTS, DES ÉCHÉANCES !

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon jugera cette feuille de route aux renforts arrivés dans les services et aux protections réellement installées. Les personnels ont assez attendu. Maintenant, il faut financer et réaliser !

Les secrétaires généraux
C. ROCHIS – N. CHEKHAD – F. ROUSSET – S. ROYERE

UFAP
UNSa Justice
Union Régionale de Lyon
Organisation Syndicale Multi-Catégorielle
ELECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE
UFAP UNSa Justice